Pierre Escudé Mérignac, le 29 janvier 2019

Président de l’A DEB

Université de Bordeaux / ESPE d’Aquitaine

160, avenue de Verdun

BP 90 152 / 33 705 Mérignac

Monsieur le Ministre de l’Education nationale

110, rue de Grenelle

75 357 Paris SP 07

Monsieur le ministre de l’Education nationale

L’Association pour le Développement de l’Enseignement Bilingue (ADEB) regroupe depuis une quinzaine d’années des experts de la didactique et de l’enseignement des langues et du bilinguisme, en France et en Europe. Nous travaillons notamment à la promotion du développement du français dans des contextes bi-plurilingues.

Nous avons été alertés par des associations de professeurs d’occitan-langue d’oc (CREO) ainsi que par des partenaires institutionnels, syndicaux, et des élus des régions d’Occitanie sur le cas, alarmant s’il devait être confirmé par vos services, de ce qui ressemblerait alors à la « liquidation de l’occitan » dans les académies concernées, et notamment dans l’académie de Toulouse.

La suppression des moyens fléchés attribués par le Ministère de l'Éducation nationale et le rectorat de Toulouse pour l'enseignement de l'occitan dans cette académie a permis jusqu’à présent, depuis de nombreuses décennies et dans une belle continuité républicaine entre différents ministères, le développement, dans de nombreux collèges et lycées, de l’enseignement de l’occitan.

Un grand nombre d’élèves bénéficie actuellement d’un tel enseignement : élèves issus de l’enseignement paritaire bilingue précoce Education nationale implantées depuis 1989 et travaillant l’occitan en DdNL à partir du collège, mais aussi élèves en initiation de cette langue de France qui pouvaient la choisir jusque-là en LV2, LV3 et option bonifiante. Le projet de réforme des lycées a déjà été considéré comme un assez net palier de restriction dans la valorisation et le développement des Langues de France (par exemple, la symbolique baisse du coefficient des Langues de France à 1, tandis que les Langues de l’Antiquité sont élevées à 3 : les langues mortes seraient-elles supérieures aux langues que l’on souhaite voir mourir, fussent-elles « de France » ?).

Remontée par les nombreux principaux et proviseurs de l’académie, confirmée par monsieur le Secrétaire général du rectorat de l’académie de Toulouse, l’annonce de la suppression fléchée d’une dotation spécifique est considérée, à juste titre, comme une entreprise de liquidation de l’enseignement en collège et lycée. Plus grave encore, une entaille qui peut être irréversible entre le développement du bilinguisme français-occitan et l’université – et la sphère sociale du vaste domaine territorial de culture occitane.

Concomitamment, une regrettable prise de position du recteur d’une académie occitane voisine (sur une antenne de radio d’État : Radio France bleu Vaucluse, jeudi 24 janvier 7h) laisse entendre qu’au-delà d’une disposition managériale extrêmement marginale en termes d’économie d’échelle, peut se lire une mesure qui marque symboliquement, consciemment ou non, une forme d’ignorance et sans doute de mépris pour ce que représente en Occitanie comme en Provence, auprès de la population de ces régions, nouvelles ou pas, l’attachement essentiel à la langue et à la culture.

…/…

…/…

Langue et culture de France, vecteur d’inclusion affective, matérielle et immatérielle aux communautés de ces territoires, mais également comme le montrent les différentes évaluations scolaires, langue permettant dans le cadre du bilinguisme Education nationale un développement de compétences langagières et cognitives remarquables, un accès facilité aux grandes langues transfrontalières (espagnol, italien) et un accès facilité à l’anglais, l’occitan est partie intégrante de la personnalité de la France du Sud.

Il serait intolérable que le français soit traité ainsi, par exemple, au Canada – ou en Belgique, ou en Suisse, ou dans la vaste francophonie, sur ses territoires historiques. La force du français réside aussi dans la capacité de la France à gérer de manière sereine et équilibrée la richesse de son plurilinguisme. Otez lui cette réalité, ôtez lui cet argument, et tous les discours en faveur d’un monde uni et multilatéral, vraiment uni parce que prenant en compte vraiment la réalité de chacun, s’effondre.

Notre association travaille au cœur de ce qu’est la didactique du bi-plurilinguisme : la didactisation d’un contact de langues qui ne peut être que fructueux, dans les lycées du réseau de l’AEFE ; dans les filières bilingues et les établissements labellisés FrancEducation comme dans les nombreuses régions de France où les langues vivantes régionales sont valorisées. Mais les arguments politiques, affectifs, ne sont jamais loin : car les langues ne sont pas (que) des langues de communication. Ce sont les expériences individuelles et collectives de notre position dans le monde : elles sont langues de conceptualisation, d’intelligibilité du monde et de nos rapports humains.

L’économie budgétaire est plus que négligeable. La perte de crédit sur le plan politique, affectif, et enfin – car c’est cela qui nous intéresse et nous motive avant tout – langagier et cognitif est forte, et d’écho en écho, vaste dans les populations et les générations concernées.

Voilà pourquoi, monsieur le Ministre, nous vous savons gré de pouvoir rappeler à vos services que la priorité de l’Education nationale doit être de transmettre et développer tout ce qui fait sens dans le local et dans le mondial, et non de liquider un élément essentiel de notre personnalité.

Veuillez croire, monsieur le Ministre, en les marques très vigilantes mais très dévouées, de tout notre respect,

Bordeaux, le 29 janvier 2019

Pour l’ADEB, son président Laurent Gajo, Vice président Daniel Coste

Pierre Escudé Université de Genève Rédacteur du CECRL